



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE No 21/2011

le 7 décembre 2011

Concerne :

Collège des Mousquetaires - Projet d'installation photovoltaïque - Energie renouvelable.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Introduction

Depuis mai 2008, les propriétaires d'une installation photovoltaïque (ou futur dépositaire) peuvent établir une demande afin de bénéficier d'une aide de la Confédération, via la société nationale pour l'exploitation du réseau "Swissgrid", pour promouvoir les énergies renouvelables.

Il est utile de préciser que le système est actuellement engorgé : le nombre de demandes à largement dépassé les montants disponibles. Les nouveaux projets figurent en liste d'attente pour une durée indéterminée. En décodage : 10'800 installations attendent toujours le soutien de Berne (citation dans "24 heures" du mardi 18 octobre 2011).

Travail entrepris par la Municipalité

Dans le droit fil du dépôt du postulat déposé par Monsieur Jean-Yves Schmidhauser, intitulé "du soleil à revendre", la Municipalité informe le Conseil communal que le travail préliminaire d'étude est entrepris depuis août 2011.

La démarche administrative relative au processus d'inscription en vue de la rétribution à prix coûtant du courant injecté ainsi que l'accord du propriétaire foncier (formulaires "Swissgrid") ont été envoyés à la centrale de réception des demandes à Laufenburg.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :

Lyonel Kaufmann

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 31 octobre 2011

